



Normes de conduite commerciale de KLA Corporation pour les fournisseurs

Introduction

¹Le code de conduite fournisseur de KLA Corporation (« KLA »)² (Standards of Business Conduct for Suppliers, ci-après désigné « SoBC ») établit les normes minimales de conduite que KLA attend de tous ses fournisseurs lorsqu'ils font des affaires avec KLA ou en son nom. KLA s'engage à mener des affaires avec la plus haute intégrité et conformément aux normes et exigences légales applicables et nous attendons la même chose des fournisseurs.

Le non-respect des dispositions du SoBC peut entraîner la fin de la relation commerciale de KLA avec les fournisseurs.

En outre, KLA s'engage à promouvoir son programme environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») dans le cadre de ses opérations internes et auprès de ses fournisseurs. Dans le cadre de cet engagement et comme condition de notre adhésion à l'Alliance pour une entreprise responsable (Responsible Business Alliance, RBA), nous respectons le [RBA Code of Conduct](#). KLA attend des fournisseurs qu'ils respectent également les exigences du code de conduite de la RBA et les communiquent à leurs fournisseurs de niveau supérieur.

1. Conformité aux exigences légales

KLA attend de ses fournisseurs qu'ils se conforment aux exigences juridiques locales et internationales applicables, notamment, aux lois et règlements relatifs à toutes les normes énoncées dans le SoBC.

2. Éthique et conduite des affaires

En tant que fournisseur de KLA, il est attendu des fournisseurs qu'ils mènent leurs affaires avec les plus hautes normes d'intégrité et s'engagent à être honnêtes et transparents dans toutes leurs transactions commerciales. Les fournisseurs ne doivent pas induire en erreur KLA à n'importe quel moment ou stade de la relation.

3. Conflits d'intérêts

Les fournisseurs ont l'obligation d'éviter tout conflit d'intérêts qui mettrait en danger ou compromettrait leur capacité à exécuter objectivement leurs obligations contractuelles envers KLA. Ils ont le devoir de divulguer à KLA tout conflit d'intérêts perçu, potentiel ou réel, y compris les relations ou les affiliations qui pourraient donner lieu à un tel conflit.

¹ KLA Corporation comprend KLA Corporation et ses filiales dans le monde entier.

² Le terme « fournisseurs » désigne collectivement toutes les personnes et entités qui s'engagent dans des affaires avec KLA, y compris, mais sans s'y limiter, les fournisseurs, les agents, les distributeurs et les travailleurs indépendants.

4. Anti-corruption et corruption

KLA attend de ses fournisseurs qu'ils respectent [KLA's International Anti-bribery Compliance Policy & Guidelines](#). À cet égard, KLA interdit strictement toutes les formes de corruption et toute autre forme de paiement illégal, et KLA attend des fournisseurs qu'ils fassent de même. Les fournisseurs ne doivent jamais payer, offrir, promettre de payer, autoriser, approuver, demander ou accepter des pots-de-vin, des dessous-de-table, des paiements de facilitation ou d'autres paiements illégaux, et ne doivent pas participer à des activités corrompues de quelque nature que ce soit ni les encourager.

Sans limiter ce qui précède, les fournisseurs ne doivent jamais, par la corruption ou de manière inappropriée, faire, promettre, autoriser, approuver ou offrir de faire un paiement ou fournir quoi que ce soit de valeur à un tiers, directement ou indirectement (par le biais d'un tiers), dans le but d'obtenir ou de conserver des affaires ou d'obtenir un avantage inapproprié partout dans le monde.

En outre, il est attendu que les fournisseurs adoptent ou aient établi des politiques et procédures appropriées pour prévenir et détecter les pratiques commerciales contraires à l'éthique et se conforment aux lois sur la corruption, y compris la Loi sur la corruption dans les transactions à l'étranger des États-Unis, l'UK Bribery Act et toutes les exigences juridiques anti-corruption en vigueur.

5. Conformité commerciale et exigences anti-boycott

KLA attend des fournisseurs qu'ils se conforment aux exigences légales applicables en matière d'importation, d'exportation, de sanctions commerciales et économiques et d'anti-boycott, et qu'ils recherchent et obtiennent les autorisations gouvernementales appropriées lorsque cela est nécessaire.

6. Lois antitrust et sur la concurrence

KLA est arrivée à sa position sur le marché grâce à son excellence et aux succès obtenus de façon honnête et loyale face à la concurrence. Nous recherchons des avantages concurrentiels grâce à des performances supérieures, et non à des pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique. À ce titre, KLA attend des fournisseurs qu'ils se conforment aux lois mondiales antitrust et sur la concurrence. À cet égard, KLA attend des fournisseurs qu'ils soient bien informés de ce qui constitue une activité anticoncurrentielle et des risques connexes, et qu'ils obtiennent des conseils juridiques avisés avant d'agir.

7. Délit d'initiés

Les fournisseurs de KLA sont tenus de se conformer aux lois et règlements relatifs à la prévention des délits d'initiés et doivent s'abstenir de vendre ou d'acheter, directement ou indirectement, des titres de KLA ou des instruments financiers connexes, sur la base d'informations privilégiées.

8. Durabilité et environnement

En tant que fournisseur KLA, on attend d'eux qu'ils défendent les pratiques de durabilité et fassent des efforts raisonnables pour assurer que les matériaux et les minéraux qu'ils fournissent sont produits conformément aux exigences légales applicables. En outre, les fournisseurs doivent faire tous les efforts pour réduire

l'impact sur l'environnement, y compris l'air, le sol et l'eau, en respectant les normes établies par les exigences légales environnementales applicables. KLA a lancé son programme de mobilisation des fournisseurs de Scope 3 sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce programme met l'accent sur la mobilisation des meilleurs fournisseurs par le biais du CDP sur le climat, dans le cadre de la stratégie plus large de réduction des émissions de Scope 3 de KLA, et nous aide, ainsi que nos fournisseurs, à mieux nous préparer à respecter les efforts et les normes durables. KLA attend de ses fournisseurs sollicités qu'ils participent à une divulgation annuelle via CDP et qu'ils commencent leur trajet vers la définition d'objectifs climatiques fondés sur la science ou alignés sur la science. Tous les fournisseurs sont encouragés à adopter des mesures adéquates et à travailler à l'amélioration de la performance environnementale. Veuillez vous référer à notre dernier rapport d'impact environnemental pour les progrès et les mises à jour de notre parcours climatique et à la [Environmental, Health, and Safety Commitment Policy](#) de KLA.

9. Inclusion des fournisseurs

Chez KLA, nous valorisons l'inclusion de tous dans notre organisation et notre chaîne d'approvisionnement. KLA exige des fournisseurs qu'ils respectent les exigences légales applicables, telles que, mais sans s'y limiter, l'interdiction de toutes les formes de discrimination illégale ou de harcèlement de caractéristiques protégées par la loi. Les fournisseurs ayant des questions peuvent contacter KLA par e-mail à Supplierinclusion@kla.com.

10. Conformité réglementaire des produits

KLA s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses produits. KLA attend de ses fournisseurs qu'ils adhèrent aux [KLA's Product Regulatory Compliance Guidelines for Suppliers](#), y compris, mais sans s'y limiter, la fourniture d'articles et d'emballages d'articles qui respectent les réglementations applicables en matière de design et de substance et les exigences en matière d'information sur les marchés avec lesquels KLA exerce ou fournit des produits, ainsi que le respect des attentes de KLA en matière d'approvisionnement responsable.

11. Santé et sécurité

KLA s'engage à fournir un environnement sûr et propre afin que tous les utilisateurs sur ses sites puissent mener des affaires de manière efficace et productive, et nous demandons aux fournisseurs de faire de même. En outre, les fournisseurs sont tenus de prendre des mesures pour détecter et éviter les risques pour la santé et la sécurité de leurs travailleurs et y répondre.

12. Droits de l'homme et pratiques du travail

KLA attend de l'ensemble de ses fournisseurs qu'ils respectent la [KLA's Global Human Rights Standards Policy](#), notamment en adhérant aux principes mondiaux des droits de l'homme, notamment la liberté d'association, le droit d'organisation, l'abolition du travail forcé, l'élimination du travail des enfants, les droits à l'égalité et à la non-discrimination, le paiement du salaire minimum et la fourniture d'avantages sociaux légaux pour les employés.

13. Sécurité de la chaîne d'approvisionnement mondiale

En tant que membre du programme Partenariat douanes-commerce contre le terrorisme (C-TPAT) des États-Unis, KLA s'engage à assurer une chaîne d'approvisionnement sûre et sécurisée. KLA attend des fournisseurs qu'ils maintiennent une chaîne d'approvisionnement sûre et sécurisée et encourage ceux qui participent au processus d'importation aux États-Unis à suivre les meilleures pratiques de sécurité identifiées dans la [KLA's Global Supply Chain Security Policy](#).

14. Normes de confidentialité et de vie privée/de protection des données

KLA attend des fournisseurs qu'ils respectent le droit à la vie privée des personnes et qu'ils utilisent, maintiennent et transfèrent les données personnelles qu'ils collectent conformément aux lois mondiales en vigueur sur la confidentialité des données et conformément à leurs obligations contractuelles envers KLA. Les fournisseurs doivent protéger les données personnelles contre tout accès ou utilisation non autorisés. KLA attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les [KLA's Data Protection Standards](#).

15. Informations sensibles de KLA

Les fournisseurs sont liés par les termes de leur accord avec KLA concernant la protection de la propriété intellectuelle et des informations sensibles de KLA (y compris les informations confidentielles, secrètes et classées secrètes de KLA). Les fournisseurs ne peuvent utiliser ces informations que d'une manière autorisée en vertu de leur contrat avec KLA.

16. Utilisation des actifs de KLA

Si les fournisseurs utilisent les téléphones, les messageries vocales, les ordinateurs, Internet, l'intranet, les e-mails, les fax ou les téléphones portables de KLA, il est important qu'ils utilisent ces actifs pour mener à bien les activités de KLA. Les actifs de KLA ne doivent pas être utilisés hors du cadre professionnel sauf s'il y a un besoin urgent et l'utilisation est conforme à d'autres aspects de ce SoBC.

Les ressources ou les actifs de KLA ne doivent pas être utilisés à des fins illégales ; pour dévaloriser les produits ou services KLA ; pour obtenir un gain personnel, y compris des activités commerciales non liées à KLA ; pour la distribution non autorisée d'informations privées, confidentielles ou non publiques de KLA ou de tiers, ou pour menacer ou harceler d'autres personnes ou en violation des politiques de KLA.

17. Livres et registres précis

Les fournisseurs sont également tenus d'établir et de conserver des livres, des registres et des comptes qui, de manière raisonnablement détaillée, représentent avec précision et équité les transactions de leur entreprise. En outre, une coopération complète avec les auditeurs indépendants et internes de KLA est attendue. KLA se réserve le droit de demander aux fournisseurs des informations sur la gestion et leur conformité aux dispositions décrites dans ce SoBC.

18. Soutien et signalement des préoccupations

Les fournisseurs sont encouragés à poser des questions, à demander des conseils, à signaler des violations présumées et à exprimer toute préoccupation concernant les problèmes d'éthique et de conformité via le portail [EthicsPoint - KLA Corporation](#) de KLA, un outil de signalement en ligne confidentiel tiers, y compris

Normes de conduite commerciale de KLA Corporation pour les fournisseurs

de manière anonyme s'ils le souhaitent. KLA ne tolère pas les représailles à l'encontre de toute personne qui signale de bonne foi une violation présumée des politiques de KLA ou des exigences légales applicables ou à l'encontre de toute personne qui participe à une enquête.

Les questions non liées à l'éthique peuvent être soumises via le le [KLA's Supplier Inquiry Form](#).

Date de la dernière mise à jour : 11 avril